

circonstances qui—c'est du moins l'impression qu'il avait réussi à créer—était de nature à l'empêcher de rentrer.

Il a parlé de son attachement aux principes. A quel principe était-il attaché? D'après ce qu'il en a dit, au principe constitutionnel de sortir d'un gouvernement si le premier ministre refusait de remplir immédiatement une vacance dans le cabinet. Or, j'ai déjà fait remarquer qu'il est rentré dans le gouvernement alors qu'il y a encore une vacance dans le cabinet. Pourquoi n'a-t-il pas, avant de rentrer, insister pour qu'un titulaire fût nommé au poste de solliciteur général? Il ne l'a pas fait. La charge est encore vacante. Il ne croit pas qu'il y ait lieu pour cela de créer une révolution dans le gouvernement, et conséquemment, il est rentré dans le cabinet. Comment croire alors que l'honorable ministre désire être pris au sérieux? Il dit que sept ministres sont sortis du cabinet parce que, pendant un temps, il y avait une vacance? dans le cabinet. A-t-il jamais fait partie d'un gouvernement dans lequel il y avait une vacance? Il est important que les sièges soient remplis dans cette chambre, il est important que le peuple soit représenté dans le parlement. Qu'est-ce que le gouvernement a, fait depuis dix jours, et dont l'honorable ministre porte aujourd'hui la responsabilité? Il a tout bonnement dépouillé cette Chambre d'un certain nombre de ses membres pour les transférer à l'autre Chambre. Comment l'honorable ministre pouvait-il siéger au Conseil des ministres quand, depuis des années, il y avait un certain nombre de sièges vacants au Sénat? La constitution décerne qu'il y aura dans cette Chambre une certaine représentation pour chaque province et pour chaque collège électoral. L'honorable ministre s'est-il préoccupé de l'exécution de cet article de la constitution? Pas du tout. Il n'a tenu aucun compte de cette disposition de la loi, en dépit de son attachement aux principes dans la présente occasion.

Le premier ministre a déclaré l'autre jour que la déclaration faite dans cette chambre par l'honorable ministre était gratuite, indigne et injuste. L'honorable ministre a-t-il fait des excuses au premier ministre? Comment se fait-il qu'il n'ait pas donné à la Chambre des explications sur la nature du document qu'il a lu? A quelles conditions est-il rentré dans le cabinet? Comment se fait-il qu'il soit aujourd'hui prêt à servir sous le même homme qu'il cherchait à assassiner politiquement, il y a quelques jours? En quoi les circonstances ont-elles changé? La conduite de l'honorable ministre ressemble beaucoup à celle du kangarou réduit aux abois: il a essayé d'éventrer le gouvernement et, n'y réussissant pas, il y est rentré, prêt à y reprendre du service.

L'honorable ministre dit que le gouvernement est complet, que tous les ministres sont aujourd'hui à leurs postes. Il dit que tout le parti conservateur est uni. Je suppose qu'il compte l'honorable député d'York-ouest (M. Wallace) pour une nouveauté, que celui-ci ne compte pas. Je présumais que l'honorable député d'York-ouest était encore du parti conservateur. Je ne savais pas qu'il en avait été banni. Je ne savais pas que l'honorable ministre avait droit d'excommunication contre l'honorable député d'York-ouest. Et cependant, l'honorable ministre déclare que tout le parti est uni dans cette chambre et devant le pays et que nous, de la gauche, sommes très désappointés de voir le

M. MILLS (Bothwell).

parti conservateur uni. Il n'y a rien qui médecerte, et je suis sûr qu'il n'y a rien qui déconcerte les honorables amis qui m'entourent dans le fait de voir le parti conservateur uni dans cette chambre. Nous préférons le voir dans cet état, que de lui voir donner le spectacle qu'il présentait la semaine dernière. Nous ne croyons pas qu'un spectacle comme celui que ces messieurs ont donné depuis dix jours, soit à l'honneur du parlement ou du pays.

Comment! mais, de l'avis de ces messieurs, Son Excellence est venue prononcer un discours, et avant que cette Chambre eût eu l'occasion de se prononcer sur ce discours, sept de ces messieurs qui en avaient conseillé la lecture s'étaient retirés du cabinet! L'honorable ministre peut croire qu'il est attaché aux principes constitutionnels, mais il me semble que c'était, de la part de ces messieurs, s'écarter gravement d'un principe essentiel de notre régime constitutionnel que de se retirer du cabinet dans de telles circonstances.

L'honorable ministre a admis qu'il avait des craintes concernant les chances de succès de son parti aux prochaines élections. Ses craintes étaient telles qu'il s'est retiré avec six de ses collègues dans des circonstances extraordinaires. Il a fortifié le gouvernement—c'est du moins ce qu'il nous dit—en y faisant entrer un membre en vue du parti conservateur, et en en faisant sortir un autre. Espère-t-il réussir dans ces conditions? Depuis quelques mois, des vacances se sont produites dans cinq collèges électoraux ici par des partisans du gouvernement, et sur ces cinq, quatre ont élu des adversaires du gouvernement.

Voilà la perspective qui s'ouvre aux regards de l'honorable ministre, de sorte qu'il nous est parfaitement égal à nous de la gauche de voir les partisans du gouvernement se rallier autour de lui. Il nous est parfaitement égal de voir ceux qui ont quitté le cabinet y rentrer; il nous est parfaitement égal de les voir appuyés à leur retour par l'ancien haut-commissaire. Quand le temps en sera venu, nous sommes tous disposés à rencontrer ces messieurs sur les hustings, et nous n'avons pas le moindre doute que le verdict du pays tout entier sera ce qu'il a été dans les collèges électoraux où des élections ont eu lieu récemment. Quand le jour de l'épreuve sera venu, l'honorable ministre s'apercevra que le spectacle qu'il a donné et l'humiliation et la honte auxquelles le parlement a été soumis par la conduite que lui et d'autres ont tenue depuis dix jours, seront pour eux une cause de désastre en dépit de l'aide que leur donnera le haut-commissaire.

M. HAZEN; M. l'Orateur, je ne prolongerais pas la discussion sur la motion d'ajournement proposée par l'honorable leader de la Chambre, n'était mon désir d'enregistrer le regret que, personnellement, j'éprouve de ce qu'à la suite des changements amenés par la réorganisation du ministère, l'honorable député de Pictou (sir Charles Hibbert Tupper), qui jusqu'à tout dernièrement a occupé, avec honneur pour lui-même, satisfaction pour le pays, l'honorable position de ministre de la Justice, ait jugé à propos de se retirer du gouvernement. Je sens qu'en m'exprimant ainsi, je me fais l'écho, non seulement de mes sentiments personnels, non seulement de ceux des députés de la droite, mais aussi de ceux d'un grand nombre des députés de la gauche. Dans les trois ou quatre premières années de service parlementaire, en ma qualité de représentant d'un comté maritime portant un vif inté-